



La célèbre course de cochons que tout le monde nous envie

ÉDITO

Il y aura bientôt une dizaine de mois que notre village a changé de maire.

La loi de non cumul des mandats ayant été appliquée notre emblématique sénateur maire M. Éric Bocquet, en place depuis plus de deux décennies, nous a quitté dans sa fonction mais pas dans sa présence puisqu'il reste membre du conseil municipal.

Je (re)salue ici son action durant ces deux décennies qui ont permis à Marquillies de devenir un village où il fait bon vivre. Marquillies un cadre de vie !

Ces quelques dix mois m'ont donné le temps de découvrir les nombreuses facettes de la fonction de maire et je puis vous assurer qu'elles sont nombreuses et variées.

Un seul mot pour répondre à tous les besoins exprimés par les marquillois : la polyvalence.

Cela va des problèmes récurrents de voisinage : aboiements des chiens, tontes de pelouse ou usage d'outils bruyants en dehors des heures autorisées, plantations envahissantes, tapages nocturnes, stationnement gênant de véhicules... aux problèmes de voirie et de stationnement, en passant par toutes les tâches administratives très chronophages, réunions publiques, participation à de nombreuses rencontres dans diverses instances et associations et autres célébrations républicaines PACS, mariages, baptêmes.

Tout ceci dans un contexte de baisse constante des aides de l'État et d'une administration toujours plus tatillonne quant aux normes sécuritaires.

Mais cela n'empêche pas l'équipe municipale de réaliser de nombreux projets : la rénovation et la mise aux normes de la mairie, les aménagements voirie avec l'aide de la MEL, la mise en place de la réservation et du paiement en ligne des activités périscolaires pour n'en citer que quelques-unes.

L'avenir de la commune fait également partie de nos préoccupations quotidiennes : le devenir de la circulation dans les rues principales du village avec l'arrivée des zones Illies Salomé et un peu plus loin l'extension de celle de Douvrin, l'activité commerciale avec la budgétisation du rachat de l'ancien garage, le projet de garderie pour les tout-petits.

Une attention particulière est portée au maintien du dernier service public au sein de notre commune je veux parler de la Poste d'autant que la commune, au sens collectivité administrative de proximité, et plus particulièrement la petite commune est depuis un certain temps menacée voire attaquée. Il existe une réelle volonté de faire disparaître cette collectivité au profit d'un modèle intercommunal beaucoup plus impersonnel et plus technocrate.

Nous n'oublions pas non plus l'aspect éducatif et culturel de notre village. L'école Jacques Prévert fait l'objet de toute notre attention et ce tout au long de l'année. Classes de neige, piscine, interventions extérieures (cirque, musique, théâtre) apportent un complément éducatif à nos enfants.

L'animation non plus n'est guère oubliée puisqu'environ une cinquantaine de manifestations ont lieu chaque année avec l'aide des associations. Et cette année sera plus particulièrement marquée par le centenaire de la fin de la première guerre mondiale ce 11 novembre 2018.

J'espère que ce changement à mi-parcours à la tête de la commune n'aura pas trop perturbé vos relations avec la mairie.

C'est dans le même état d'esprit de continuité et de présence que je compte mener à son terme cette année 2018 et de façon plus lointaine le mandat en cours.

Dominique Dhennin
Maire de Marquillies

ÉDITO p 1

FINANCE p 2-3

Un coup d'œil sur nos finances
Exécution du Budget

VIE POLITIQUE p 4

« Le Blues des Maires »,
billet d'humeur

VIE CITOYENNE p 5

Service en ligne

TRAVAUX p 6

Travaux de voirie
Rénovation et extension de la mairie...

AGENDA p 7

Les manifestations

ESPACE DÉMOCRATIQUE p 8



Un coup d'œil sur nos finances

En cette rentrée 2018 nous avons souhaité dans ce nouveau Bulletin Municipal faire un point sur l'état de nos finances en présentant les données de l'exécution du Budget Primitif qui fut adopté lors de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2018 par 17 membres, 2 ayant émis un vote contre.

Le Budget Primitif, en fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1312029€ tant en recettes qu'en dépenses. Les ressources principales de notre Commune proviennent des impôts et taxes d'une part et des dotations de l'Etat d'autre part.

Budget 2018 -

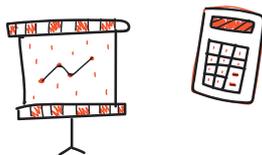
Recettes globales 1 312 029 €
 > Impôts et Taxes : 981 399 €
 > Dotations et participations : 241 954 €

Pour rappel et à titre de comparaison nous rappellerons ici la situation budgétaire en 2010, soit huit années plus tôt.

Budget 2010 -

Recettes globales 1 099 000 €
 > Impôts et Taxes : 553 000 €
 > Dotations et participations : 268 000 €

Nous avons jugé ce rappel utile afin de montrer qu'en 8 ans la part des impôts dans les recettes de la Commune est passée de 50% à 74% du total. À contrario, les dotations de l'État se sont réduites sur la même période passant de 24% à 18% du total. C'est bien la confirmation du désengagement continu de l'État au-delà des alternances politiques, vis-à-vis des Collectivités globalement des communes particulièrement. Au-delà des contraintes lourdes que cette politique entraîne, il y a certainement là l'une des causes du « Blues des Maires » sur lequel nous reviendrons ailleurs dans ce bulletin.



Une Fiscalité maintenue

Le Budget 2018 a été bâti sur des taux d'imposition locale maintenus à leur niveau de 2017 donc pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux (Taxe d'habitation, Taxe sur foncier bâti et non bâti). C'est une gestion rigoureuse et sérieuse qui permet à la Commune de réaliser des économies; nous avons ainsi dégagé un excédent de près de 200 000 € sur l'exercice 2017, autant de fonds qui nous permettent d'investir pour l'avenir de Marquillies et son développement.

Des économies nouvelles

À titre d'exemple, la Commune a pu bénéficier cette année d'un remboursement de taxes locales versées indûment au titre de la taxe d'habitation pour les locaux des ateliers municipaux situés « Allée du Rivage » (près de la gare). Ces impôts avaient été versés au titre des années 2014 à 2017, suite à un contrôle effectué par nos services administratifs, les démarches de régularisation ont été engagées et ont abouti au remboursement à la commune par la Direction Générale des Finances Publiques d'une somme de plus de 11 000 €. Ce montant est non négligeable, à titre d'information il correspondrait au produit d'une hausse des taux d'imposition d'un peu moins de 2%.

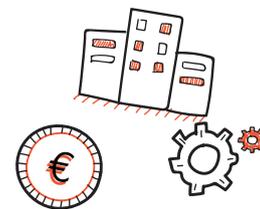
Liste exhaustive des programmes d'investissement pour 2018	DÉPENSES	RECETTES	
		subventions	autofinance
divers équipements imprévus ®	18 409,71		18 409,71
accessibilité vestiaire foot ®	7 000,00		7 000,00
local coupe feu 1 heure espace Castel ®	7 100,00		7 100,00
rénovation et extension mairie ®	750 000,00	440 293,00	400 000,00
démolition presbytère ®	16 000,00		16 000,00
matériel technique	13 050,00		13 050,00
ampoules rue du Faulx + extracteur mandela	4 700,00		4 700,00
matériel "LED" Centre de Loisirs	1 050,00		1 050,00
réparation toiture église + travaux école	15 000,00		15 000,00
podium + plancher	4 900,00		4 900,00
matériel sportif	20 600,00		20 600,00
équipements techniques divers	4 750,00		4 750,00
bâtiment modulaire atelier	33 000,00		33 000,00
Acquisition ancien garage Fénart	115 000,00		115 000,00
panneau porte maternelle et ventilation salle communale	2 000,00		2 000,00
travaux macadam cour école primaire	11 000,00		11 000,00
rangement salle de jeux + volets roulants	6 000,00		6 000,00
accessibilité église, création d'un sas	4 000,00		4 000,00
TOTAL PROGRAMMES	1 033 559,71	440 293,00	683 559,71
virement excédent de fonctionnement		241 167,62	
FCTVA 2018 (année 2016)		8 608,16	
Excédent d'investissement 2017		108 783,93	
subvention city stade		4 000,00	
dette	79 000,00		
Prévision emprunt		400 000,00	Montant Maxi
TOTAL GÉNÉRAL	1 112 559,71	1 202 852,71	

® programmes reportés 2017

Exécution du Budget

C'est le moment de faire un point de l'exécution du Budget voté en mars dernier.

Le Budget de fonctionnement en dépenses et recettes s'établissait en fin septembre.



Dépenses :

Chapitres principaux	Taux d'exécution
Charges à caractère général: <i>Total année: 434 545€</i>	56 %
Frais de personnels et assimilés: <i>Total: 572 460€</i>	62 %
Dépenses imprévues: 63 621 €	0 % (non consommées)
Autres charges de gestion courante: 85 700 €	70 %

Recettes :

Chapitres principaux	Taux d'exécution
Ventes de produits et services: <i>Total: 66070€</i>	68 %
Impôts et Taxes: <i>Total: 981 399€</i>	65 %
Dotations et participations : 291 954 €	85 %

D'un point de vue plus global les communes rurales font preuve de sobriété et d'efficacité.

C'est l'observatoire des finances locales qui le dit. Les informations ci-dessous sont relayées par l'AMRF (*Association des Maires Ruraux de France*).

Par rapport à la moyenne nationale des communes nationales 3 grandes tendances se dégagent pour les communes rurales. Une commune est dite rurale si sa population n'excède pas 3500 habitants.

- 1 - Elles ont une capacité financière moindre
- 2 - Elles maintiennent leurs ambitions en matière d'investissement
- 3 - Elles font preuve de sobriété

Les chiffres qui prouvent ces dires :

Les chiffres sont ceux de la comparaison de l'année 2018 par rapport à 2017.

> Les communes rurales sont de moins en moins aidées par l'état.

La DGF est de 156 € par habitant (-6 €).
Au plan national ce montant est de 174 € par habitant.
DGF : contribution de l'état au fonctionnement de la collectivité.

> Les communes rurales ont moins de recettes fiscales

Produit des impositions directes : 341 € par habitant (-10 €).
Au plan national ce montant est de 507 € par habitant.

> Les communes rurales ont moins de recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement : 812 € par habitant (+8 €).
Au plan national ce montant est de 1172 € par habitant.

> Les communes rurales investissent plus

Dépenses d'équipement : 291 € par habitant (+21 €).
Au plan national ce montant est de 284 € par habitant.

> Les communes rurales dépensent moins

Dépenses réelles de fonctionnement : 645 € par habitant (+ 6 €).
Au plan national ce montant est de 1001 € par habitant.

Dépenses de personnel : 44,2 % (+0,6 %).
Au plan national 55,4 %.

> Les communes rurales sont moins endettées

La dette s'élève à 634 € par habitant (+9 %).
Au plan national : 965 € par habitant.

Le taux d'endettement est de 78,1 % (+0,4 %).
Au plan national 82,3 %.

Alors, au vu de ces chiffres, pourquoi s'acharner sur les "petites communes" qui prouvent en permanence leur bonne et saine gestion.



« Le Blues des Maires », billet d'humeur

Je ne compte pas vous parler ici du dernier tube de l'été mais simplement faire état d'une information relayée par plusieurs médias cet été. Depuis le début de ce mandat municipal 2014/2020, le nombre de démissions des maires a augmenté de 55% par rapport au mandat précédent. C'est du jamais vu !

Plusieurs facteurs se conjuguent pour amener cette situation, d'abord un sujet régulièrement évoqué dans ces pages, la baisse des dotations. Vient ensuite le sentiment de devenir des exécutants d'un pouvoir centralisé en haut de la pyramide. Suite à la réforme de la carte intercommunale, qui a redessiné les périmètres et transféré des compétences, les maires des petites communes se sentent parfois noyés dans des ensembles trop grands.

Notre propos ne se veut pas larmoyant, rassurez-vous le moral des troupes à la Mairie de MARQUILLIES est excellent et la détermination à avancer intacte. Chacun et chacune sait combien la démocratie est un combat.

Mais il est urgent que l'État, le pouvoir central, prenne bien la mesure de ce malaise qui s'aggrave dans les 36 000 communes de France et pas que dans les plus petites.

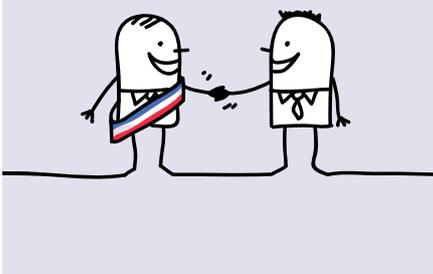
Le socle de la République est constitué de ces communes, l'engagement au quotidien des maires et des 550 000 élu(e)s locaux donnent à notre Société sa cohésion et sa solidarité.

Il faut redonner confiance aux Maires de France et garantir l'autonomie financière et politique des communes.

La confiance...

Une étude sur les « fractures françaises », publiée en juillet dernier, indique que les maires arrivent en tête des personnes citées par les Français lorsqu'on les interroge sur la confiance qu'ils ont dans les « institutions » : 68% des personnes interrogées font ainsi « tout à fait confiance » ou « plutôt confiance » aux maires. Cette appréciation ne marque pas un soutien partisan aux maires mais une reconnaissance par nos concitoyens de la proximité et de la réactivité des élus locaux. Le lien de confiance qui les unit aux maires repose sur la capacité d'écoute des élus, qui prennent en considération les préoccupations des habitants et y apportent des réponses concrètes.

Journal « AMF Info »

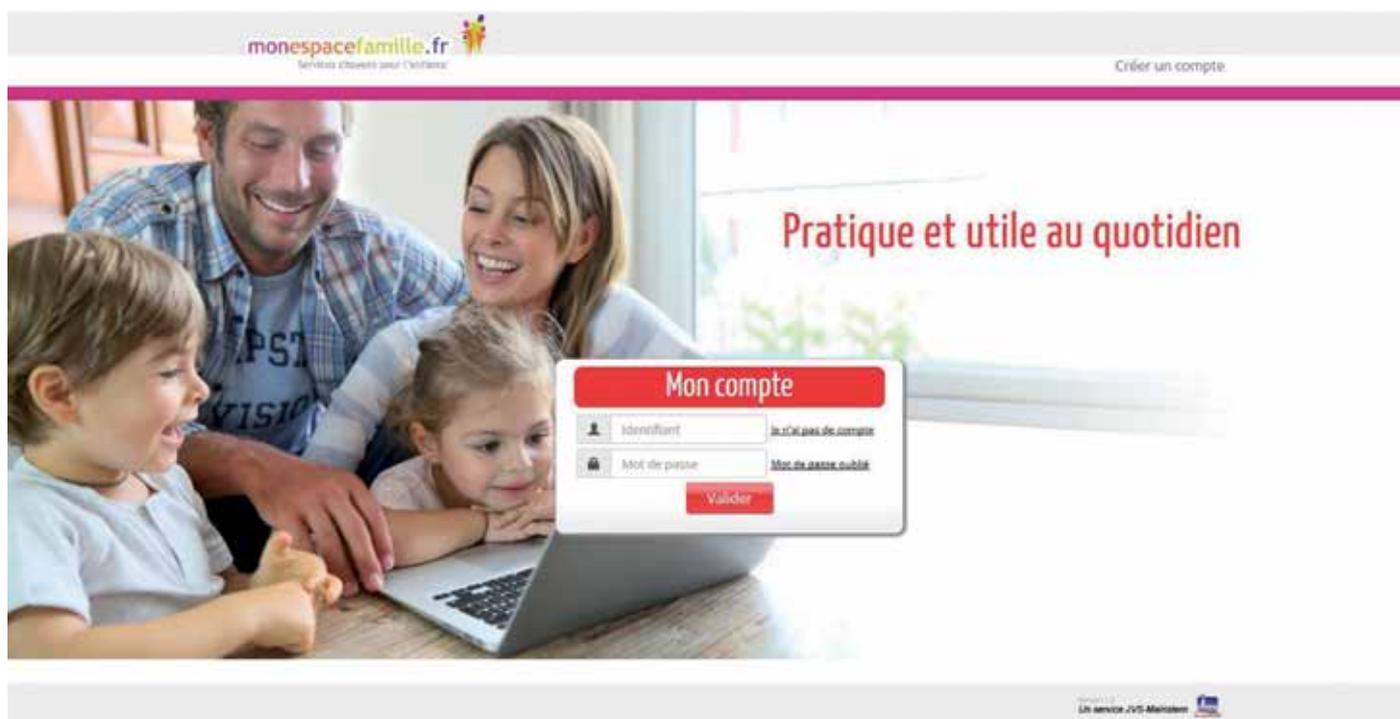


**COMMUNES
EN
DANGER**



Service en ligne

Outre la transformation physique de la Mairie à venir, cette dernière période a vu les services administratifs évoluer dans leur fonctionnement. En effet, il est désormais possible de procéder aux réservations du restaurant scolaire en ligne. Les factures sont ensuite établies en fin de mois.



Depuis février 2018, une quarantaine de familles utilisaient ce nouveau service. Le paiement en ligne est également possible depuis avril.

Ce service est étendu à l'ensemble des familles depuis la rentrée 2018.

La mise en place de ces nouvelles dispositions a nécessité un travail préparatoire assez conséquent avec notamment :

- > la création d'une nouvelle régie « vie scolaire »,
- > les démarches diverses auprès de la Trésorerie,
- > la création et mise à jour régulière du fichier familles,
- > le paramétrage du logiciel,
- > un premier test avec les agents en charge du service restauration,
- > l'utilisation des « douchettes » pour le pointage.

Ce nouveau système s'est installé sans difficultés majeures et semble à ce jour donner satisfaction aux familles et aux agents en charge.



Travaux de voirie

De nombreux travaux sont planifiés dans les semaines et mois qui suivent au sein de notre village.

> Rues Léon Bocquet et de Verdun

Une réunion publique a eu lieu pour présenter le déroulement des travaux le 6 septembre dernier.

De nombreux marquillois, riverains de ces rues, ont participé à cette réunion animée par le service voirie de la MEL.

Il a été question de stationnement, de reprofilage des rues, de pose de plateaux ralentisseurs de passage piétons, de la zone 30km/h et de tous les problèmes afférant à la voirie.

Les travaux d'assainissement de la rue de Verdun sont prévus en début d'année prochaine pour une durée d'un mois environ.

> Rue Anne-Marie Javouhey

De la même façon une réunion publique a eu lieu permettant aux riverains de s'exprimer sur l'intérêt du sens unique prévu dans cette rue ainsi que la matérialisation des places de stationnement.

Les travaux sont prévus sur le mois d'octobre.

> Rue du Moisnil (coussins berlinois)

Une étude est actuellement en cours pour valider l'emplacement de coussins berlinois afin d'obliger les automobilistes à ralentir sur cette zone en ligne droite (après la fourche de la rue de la ferme des mottes) et à respecter la priorité à droite sur la fin de cette section (rue de la ferme des mottes).



Rénovation et extension de la mairie. L'Investissement en 2018

L'opération d'investissement la plus importante de ce mandat va enfin pouvoir s'engager. Ce projet a dû être « retravaillé » afin de l'adapter au nouveau contexte financier. Par ailleurs, nous avons pris l'engagement de ne pas démarrer les travaux avant d'avoir la certitude d'obtenir les deux subventions sollicitées.

Extraits des plans d'Architecte



Plan d'ensemble



Vue façade extérieure et nouvelle entrée vers les bâtiments neufs

Nous avons obtenu réponse positive de la part de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour un montant de 188 697,60€. Nous avons reçu cet été l'accord de subvention du Conseil Départemental, dans le cadre de sa politique « Villages et Bourgs », le Département va nous verser une subvention de 251 596€, soit un total de subventions de 440 293,60€.

Lors du vote du Budget nous avons inscrit un total de subventions de 350 000€ sur un coût total du projet de 750 000€.

Nous avons délibérément opté pour une minoration du montant des subventions, ce sont donc 90 000€ supplémentaires qui viennent abonder notre financement. Le reste du financement viendra des fonds de réserve de la Commune puis d'un emprunt complémentaire.

Plus rien ne s'oppose désormais à la réalisation de ce projet d'extension et de rénovation de la Mairie qui répondra mieux demain aux besoins de la population et des agents.

Après le lancement de la consultation des entreprises, les travaux pourraient idéalement démarrer fin d'année 2018 ou tout début 2019, durée prévisionnelle une année. Les perturbations induites pour les agents et le public durant le chantier n'empêcheront pas un fonctionnement adapté des services municipaux et aboutiront à une réponse aux besoins d'aujourd'hui.

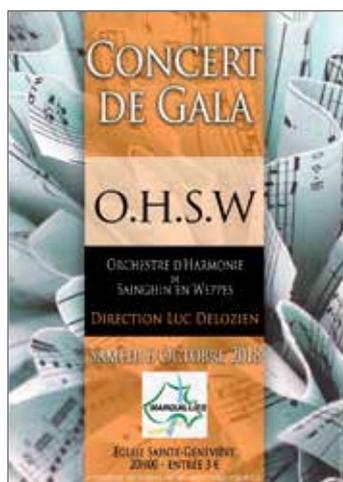
Les manifestations de ce dernier trimestre 2018

Cette fin d'année s'annonce fertile en évènements de tous genres :

En octobre

Samedi 6

- **Concert**
20h
avec l'Harmonie de Wavrin
> Église



Samedi 13

- **Repas des aînés**
> Salle communale

Dimanche 21

- **Le Loto**
de l'Harmonie de Marquillies
> Salle communale

Samedi 27

- **Nuit de l'étrange**
> Salle communale



En novembre

Dimanche 4

- **Journée des peintres**
> Salle communale

Samedi 10 et dimanche 11

- **Commémoration Armistice**



Samedi 17

- **Bourse aux livres**
> Salle Mandela

Dimanche 25

- **Téléthon**
> Salle communale



- **Bourse aux jouets**

En décembre

Dimanche 2

- **Saint Nicolas**
> Rues du village



- **Concert de Sainte Cécile**
> Église

Dimanche 9

- **Marché de Noël**
> Salle communale



Samedi 15

- **Concert de Noël**
> Église

Marquillies autrement

"La vie des conseils municipaux dans notre village..."

Chacun sait que les séances de conseil municipal de nos communes ressemblent plus à des chambres d'enregistrement qu'à de véritables lieux de débats et de décisions. Notre village n'y échappe pas.

De la même manière, outre quelques raisons personnelles, l'usure du mandat, les disfonctionnements, les désaccords amènent trop d'élus à désertier les réunions de conseil municipal. Nous vous communiquons quelques chiffres statistiques.

À ce jour et depuis le début du mandat, sur les 23 séances du Conseil, le taux de présence global des élus est de 82.13 %

Ce même taux de présence pour les élus de la Majorité, sur cette même période, est de 75.44 %

Il est de 95.65 % pour chacun des deux groupes d'opposition dont « Marquillies autrement »

Depuis l'élection du nouveau Maire, le 20 novembre 2017, la participation des élus de la majorité aux Conseils tombe à 68.57%, celle des groupes d'opposition se maintient à 92.87 % !

Une conseillère municipale a assisté à 6 réunions sur 23 depuis le début de la mandature, et n'a donné que 13 procurations. Une autre conseillère était présente à 8 réunions, mais n'a donné que 8 procurations sur 23 séances de conseil municipal, et nous ne l'avons pas vu depuis le 20 novembre 2017, soit 6 séances consécutives, dont les 4 dernières sans procuration ! Nous laissons à chacun le choix de faire sa propre analyse de ces quelques chiffres..."

Didier DAMIDE et Marie-Odile GARIN,
groupe Marquillies autrement.

Vivons notre village

"Battons-nous pour sauvegarder « la vie de village »"

Au conseil du 17 septembre, notre groupe « Vivons notre village » a souhaité remettre au cœur des débats les futurs travaux des rues de Verdun et Bocquet. La réunion de présentation de la MEL du 6 septembre n'a pas permis de lever les doutes des riverains sur ce chantier d'envergure. Pire, les habitants n'ont pas l'impression d'avoir été entendu dans ce projet malgré leurs propositions lors de cette rencontre ! L'équipe majoritaire a rapporté n'avoir eu aucun retour écrit depuis cette réunion.

Autre fait d'actualité, la future zone d'activité Illies / Salomé dont « Vivons notre village » a pointé le mauvais dimensionnement

de gestion des eaux de pluie. Des habitations et des terres agricoles du village vont inévitablement se retrouver inondées !

De plus, cette zone d'activité pourrait décharger un trafic considérable en cas de congestion des RN47 et RN41. Le flux est estimé à 1 400 véhicules par jour. Nous avons demandé à l'ensemble des élus de se mobiliser sur cette question pour éviter la traversée de notre village par ce trafic important ! Sur ces 3 sujets, les élus de la majorité nous ont assuré de futures rencontres avec la MEL. Nous serons constamment vigilants sur ce sujet pour vous et nous battons pour sauvegarder « la vie de village » !"

Vos conseillers « Vivons notre Village »
François Hallaf et Sylvie Verbreugh

En imprimant le bulletin de Marquillies sur du papier Cocoon 60 Silk recyclé plutôt que sur un papier non recyclé, l'impact environnemental est réduit de :

 **13** kg de matières envoyées en décharge

 **27** kWh d'énergie

 **521** litres d'eau

 **15** km parcourus en voiture européenne moyenne

 **1** kg de CO₂

 **21** kg de bois

Sources : Les économies d'eau et d'énergie sont basées sur une comparaison entre le papier recyclé fabriqué dans les usines Arjowiggins Graphic par rapport à un papier fibres vierges équivalent selon les dernières données BREF disponibles (papier fibres vierges fabriqué dans une usine non intégrée). Les émissions de CO2 évitées sont la différence entre les émissions générées par la production d'un papier recyclé spécifique et celle d'un papier fibres vierges équivalent, tous deux fabriqués dans une usine Arjowiggins Graphic. L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les résultats sont obtenus à partir d'informations techniques et sont sujets à modification.



Le bulletin de Marquillies

- Revue d'informations locales éditée par la commune de Marquillies

126 Place Léon Bocquet - 59274 Marquillies

Tél. : 03 20 29 00 09

E-mail : mairiemarquillies@nordnet.fr

site : www.marquillies.fr

- Responsable de publication Dominique DHENNIN
- Réalisation : HAPPA Communication - 09 75 30 16 26
- > Imprimé à 800 exemplaires.